

ANNONCES NOUVELLES

SERVANTE DEMANDEE—On a besoin immédiatement d'une bonne servante sachant parler l'anglais, et munie de bonnes recommandations. S'adresser au No. 559 rue Sussex.

Collège d'Ottawa

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AURA LIEU LE MERCREDI, 8 SEPT.

Les externes devront se présenter le lundi précédent, 6 septembre.

CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT Cours Commercial, par quartier \$20 00 " Classique " " " " 30 00 " de Génie Civil " " " 40 00

Pour les autres détails concernant le Collège d'Ottawa, consultez le Prospectus qu'on envoie sur demande.

L'anglais étant la langue maternelle d'à peu près les deux tiers des élèves, nos jeunes canadiens se trouvent dans un milieu on ne peut plus favorable pour se familiariser avec cette langue des affaires.

Plumes Woodcock

Chapeaux en feutre pour Dames, seulement 85 cts, chaque, nouvelles formes et couleurs à la mode, assortiment immense d'ailes d'oiseaux de tous genres, de grande valeur. Voyez-les! 55 doz. d'aigrettes colorées à 35 cts, chaque, nouveaux patrons. Bon marché. 217 Plumes d'Autruche colorées, à sacrifice, 60 cts chaque. Grands marchés.

WOODCOCK

Magasin populaire de Modes 39 Rue Sparks.

DOWS ALES!

Une immense consignation de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les soussignés.

De Nouvelles Epiceries

de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.

Sauces pour tous les goûts, Jambons, et Langues, Sauces de Boulogne, etc.

Claret, Cognac, Vin de Port, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure:

"LE TARAGON" sans égal pour sa pureté et sa qualité.

N.B.—M. H. Duffy, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'épicerie, est à notre service. Ses amis le trouveront toujours à son poste et plus disposé qu'à remplir avec promptitude les commandes qu'ils voudront bien lui adresser.

Mcarthure & TRAVERSY,

137 RUE RIDEAU 137 Ottawa.

12 août 1886—3m

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES Adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumissions pour trottoirs," seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI 15 septembre prochain, 1886, pour la construction de trottoirs de trois pouces mis en travers sur les rues Walter, Stewart, Daly, Nelson, Victoria, Kent, Middle, Queen, Albert, St Patrice et autres rues de la cité d'Ottawa qui requièrent des trottoirs d'après le nouveau Règlement du conseil pour les améliorations locales.

Les travaux seront divisés en deux contrats séparés d'après les spécifications qui peuvent être vues au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa. La Corporation se réservant le droit d'accorder les travaux en un ou plusieurs contrats à un seul entrepreneur et ne s'engage à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque "accepté" par une banque, fait payable au Trésorier de la cité, pour une somme de deux cents piastres pour chaque soumission, laquelle sera confisquée si le soumissionnaire refuse le contrat quand il en sera requis. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné.

Toutes les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies et être revêtues de la signature bona-fide de l'entrepreneur et de ses associés, les blancs remplis et accompagnés du chèque requis ou elles seront mises de côté comme non avenue.

ROBT. SURTEES Ingénieur de la Cité. Bureau de l'ingénieur de la Cité Ottawa, 1 Sept. 1886

A VENDRE

Magasin poste de commerce, situé sur la place de Masham en face de l'Église. En outre, cont'ns d'excellentes terres, formant une propriété agricole avec maison, étable et remise. S'adresser à JULES SNUBB, Propriétaire, Masham Mills Ottawa 14 août 1886—3m.

ASSEMBLEE POLITIQUE

Hier avait lieu au village de la Pointe à Gatineau une assemblée politique convoquée par M. Rochon et à laquelle M. Cormier et ses amis étaient invités à prendre part. En faisant un compte-rendu succinct de cette assemblée nous allons essayer d'éviter les exagérations évidentes dont se rendent malheureusement coupables tous les journaux de parti dans leurs compte-rendus d'assemblées politiques.

Si le journal est conservateur, l'on est certain qu'il donnera tous les avantages de la journée à ses amis, et s'il est libéral on peut être sûr que suivant lui, les orateurs conservateurs ont été pulvérisés. Ce système est poussé tellement loin que les lecteurs impartiaux qui, par curiosité, comparent les journaux des deux partis, ne savent réellement pas de quel côté se trouve la vérité tant les prétentions sont contradictoires.

Quant à l'assemblée d'hier, nous pouvons dire sans crainte d'être contredit, que les électeurs de la Pointe à Gatineau se conformant aux sages avis du président de l'assemblée M. L. P. Sylvain, ont écouté les orateurs des deux partis politiques avec la plus grande attention, et sans les interrompre d'aucune façon. Ils ont été aussi très sobres d'applaudissements.

Nous n'allons pas jusqu'à dire qu'il n'y a pas eu hier dans l'assemblée des interruptions grossières et des applaudissements frénétiques, mais nous croyons être dans le vrai en disant que ces interruptions et ces applaudissements venaient, à part une ou deux exceptions, de personnes étrangères au village de la Pointe à Gatineau. Personne ne peut rendre responsable de ces interruptions les candidats au profit desquels elles semblent être faites, car elles viennent de personnes sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle.

Ce sont la plupart du temps des hommes à têtes chaudes, partisans à tous crins, qui croient travailler dans l'intérêt de leur candidat en interrompant les orateurs qui lui sont opposés, mais qui, par leur conduite grossière, lui font plus de tort que de bien.

Nous avons eu l'occasion de constater le sentiment des électeurs ruraux du comté, et tous nous ont dit qu'ils voudraient entendre la discussion de la part des deux partis politiques. Quand bien même, nous ont-ils dit, les paroles de tel et tel orateur ne nous plaisent pas, nous voulons l'écouter tranquillement et donner pleine liberté à son adversaire de le contredire. Nous n'avons que faire des étrangers à notre localité qui viennent interrompre les orateurs et faire la claque.

L'assemblée d'hier s'est ouverte à onze heures avant-midi sous la présidence de M. L. P. Sylvain, maire de la Pointe à Gatineau. M. Sylvain a demandé aux électeurs de la Pointe à Gatineau, de vouloir bien écouter attentivement les orateurs des deux partis politiques et à ensuite introduit M. Rochon, qui a exposé son programme politique. Il se déclare candidat national condamnant le gouvernement de Québec parce que ce gouvernement n'a pas voulu exprimer de regret à l'occasion de l'exécution de Riel, par rapport au bill des aliénés, à l'affaire Gale, et à la manière dont les chartes de chemins de fer sont accordées à des particuliers. Il dit qu'il n'approuve la rébellion que lorsqu'il y a des causes satisfaisantes comme dans la rébellion de 1837 et celle du Nord-Ouest. De même, a-t-il dit, la rébellion de 1837 nous a obtenu le gouvernement responsable, de même celle du Nord-Ouest assurera le gouvernement responsable au territoire de la Saskatchewan.

M. McMahon répond à M. Rochon Il explique qu'il comprend comme tous ses auditeurs la grandeur, la noblesse du sentiment national qui les anime, et que s'il s'est vaincu que le gouvernement, en laissant la loi suivre son cours dans l'exécution de Riel, a cédé aux menaces des orangistes, il serait prêt lui-même à condamner le gouvernement. Mais rien, dit-il, ne prouve cette accusation. Le gouvernement a appliqué la loi d'une manière sévère, si l'on veut, et il est même regrettable qu'il n'ait pas usé de clémence, mais enfin, si faute il y a ce sont les ministres fédéraux qui en sont coupables. Le gouvernement de Québec, comme gouvernement, ne pouvait pas blâmer le gouvernement fédéral pour l'exécution de Riel. Ce blâme était en dehors de ses attributions et comportait un danger pour l'autonomie des provinces. Il y a une grande différence entre une motion de félicitation ou de sympathie et une motion de blâme. Dans le premier cas, comme lorsque l'assemblée législative a félicité M. Gladstone, cette motion ne pouvait avoir aucun effet pratique, tandis qu'une motion de blâme ou de censure, comporte un jugement et préjuge l'opinion contre des personnes qui

ne sont pas responsables au gouvernement de Québec.

M. B. Simard, de Hull, parle après M. McMahon. Il dit qu'il a toujours jusqu'à présent combattu M. Rochon, mais qu'il l'appuie dans la présente lutte, parce qu'il le croit un libéral modéré, étant capable de se mettre au dessus de l'esprit de parti lorsque l'occasion s'en présentera, s'il devenait nécessaire de le faire à Ottawa. Il ne croit pas que M. Rochon soit un homme à voter contre un gouvernement, par out et toujours, si ce gouvernement n'est pas de son parti. C'est pourquoi il l'appuie dans la présente lutte.

M. Robillard, député de Russell, porte ensuite la parole en faveur de la candidature de M. Cormier. Il demande aux Canadiens-français de la Pointe à Gatineau de ne pas se laisser conduire seulement par le sentiment, mais de bien raisonner la position avant de voter. Il croit que le mouvement en faveur de Riel est de nature à isoler les Canadiens français dans la Confédération et à leur faire un tort immense. Au nom des Canadiens-français de la province d'Ontario, qui eux auront encore plus à souffrir, il demande que les Canadiens s'arrêtent sur le bord du gouffre pendant qu'il en est temps.

M. Tréau de Cœli répond à M. Robillard. Il demande aux électeurs s'ils vont oublier les sentiments généraux qu'ils ont exprimés au lendemain du 16 novembre, lorsqu'ils se réunissaient pour protester contre l'exécution de Riel et pour faire chanter un service pour le repos de son âme. Il dit qu'il arrive d'un voyage dans la vallée de la Gatineau, et qu'il a vu là d'anciens libéraux anglais et orangistes, qui autrefois auraient appuyé M. Rochon, mais qui aujourd'hui sont contre lui parce qu'il se proclame candidat national. Les Canadiens, dit-il, doivent s'unir comme les Anglais protestants s'unissent, et puisqu'ils veulent en faire une lutte de race et de religion, il faut faire comme eux.

M. MacDougall, avocat d'Aylmer, a parlé ensuite en faveur de M. Cormier, et M. Goyette, avocat de Hull, a terminé l'Assemblée par un discours en faveur de M. Rochon.

L'assemblée avait duré quatre heures, et comme nous l'avons dit en commençant, tous les orateurs ont pu parler en toute liberté et ont été écoutés avec beaucoup d'attention par les électeurs de la Pointe à Gatineau. Ils ont donné là un exemple qui mérite d'être suivi ailleurs. Si l'on veut que le peuple soit bien renseigné, faisons en sorte que la discussion s'y libère, surtout lorsque les deux partis sont en présence.

DANS LA CAPITALE

Funérailles Les membres du conseil de ville, Son Honneur le maire McDougall en tête, assistaient aujourd'hui à 3 heures, aux funérailles de madame Brown, épouse de M. l'échevin Brown.

Cession M. A. C. Larose, marchand de nouveautés de la rue Rideau, a fait cession de ses biens à M. Andrew Forbes, de la société Russell, Forbes et Cie.

Le temps qu'il fait Septembre promet de rendre des points à août par la splendide température dont il nous favorise. Depuis quelques jours, nous jouissons de journées délicieuses qui font désirer un court séjour de repos à la campagne.

Bon voyage M. L. N. Faureau est parti samedi pour un voyage de quelques semaines dans l'Ouest.

Vandalisme Le magasin de modes tenu par Mlle Chatterworth, sur la rue Bank, a été visité vendredi dans la nuit par des vauriens qui se sont plu à y causer des dommages.

Une grosse anguille Une anguille de 6 pieds de longueur était offerte en vente sur le marché By samedi. Elle avait été prise par M. Charles Larivière, à East Templeton.

Améliorations Le nouveau trottoir côté sud du Pont des Sapeurs est à se compléter sous la surveillance de M. Auguste Gagnon. De nouveaux trottoirs sont aussi requis sur la rue Elgin depuis la rue S.arks jusqu'au Balmoral et sur la rue St André, depuis Sussex à Dalhousie.

Désappointement Bon nombre de citoyens d'Ottawa s'étaient rendus au quai de l'Express hier matin vers 10 heures pour traverser à la Pointe Gatineau; ils ont été désappointés en apprenant que le bateau ne partirait qu'à 13 heures de l'après-midi. Ils ont dû attendre à son bord et ne sont arrivés à l'assemblée que lorsqu'elle était à peu près terminée.

Au Bazar

Ce soir, la fanfare de Hull fera entendre des morceaux choisis au bazar, à la vieille église, rue Queen, au profit de l'église St Jean-Baptiste. N'oublions pas de nous y rendre en foule ! Il y aura des amusements pour tous.

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

Chars Urbains

Les travailleurs à la voie des chars urbains sur la rue Sparks sont rendus aujourd'hui, en face du Russell et sont cause d'un encombrement continu de voitures à cet endroit central qui se trouve passablement obstrué. L'apparence de la rue y gagnera par la suite mais n'empêche que les affaires souffrent de ces contretemps qui durent depuis longtemps.

A l'ancien poste

M. M. P. P. Ké, propriétaire de la buanderie bien connue et d'un magasin d'articles de toilette pour messieurs, vient de retourner à son ancien poste qu'il avait été forcé d'abandonner par suite d'incendie sur la rue Sparks, coin de la rue Meccafe. Les habitués de cet établissement de première classe y trouveront maintenant tout ce dont ils auront besoin en fait d'articles de toilette.

L'annexion

L'honorable M. Mowat, durant son voyage à Ottawa, la semaine dernière, a eu quelques pourparlers au sujet de l'annexion de New-Edinburgh. Il a dit à un échevin d'Ottawa qu'il avait reçu un grand nombre de lettres de citoyens de la Capitale qui désirent l'annexion et qui exposaient nombre de raisons pourquoi le gouvernement Provincial devrait faire tout en son possible pour que l'annexion ait lieu entre la ville d'Ottawa et le village vice royal. L'échevin à qui M. Mowat a parlé de cette question est d'avis que le Premier d'Ontario est en faveur de l'annexion.

Cour de Police

6 septembre—William Lamy, pour conduite de désordre, \$3 d'amende et \$2 de frais; Frank Boyd, même offense, \$2 et \$2 de frais ou trois semaines de prison; Catherine Geman, pour avoir blasphémé et désordre sur la rue, vendredi soir, est condamnée à \$20 d'amende et \$2 de frais; Mary Darry, pour désordre chez une voisine, \$3 d'amende et les frais ou trois semaines d'emprisonnement; Cornelius O'Neill, arrêté avec deux autres de ses compagnons samedi soir, pour avoir conduit son cheval à une allure immodérée et fait de la résistance à la police est acquitté; le magistrat jugeant cette arrestation fautive; Jos. Nadeau, pour avoir demandé l'aumône sur les places publiques est envoyé en prison pour un mois.

M. N. A. Savard vient de recevoir deux chars chargés d'huile de charbon canadienne qu'il vendra à 20 cts par gallon. Pas moins qu'un gallon à la fois.

Bénédiction d'une pierre angulaire Une toute assez compacte se pressait au joli village de March, hier, à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église catholique de cet endroit.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel présida la cérémonie, qui fut suivie d'une grand'messe chantée par le Rév. M. J. A. Sloan, de la Basilique. Le sermon fut donné par le Rév. Père Nolin, du collège d'Ottawa, qui sut vivement impressionner ses auditeurs. La collecte qui a été faite produisit la somme assez ronde de \$200. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, les Révérends MM. Sloan, Guillaume et Nolin retournèrent à la Capitale aussitôt après la cérémonie. Le Rév. M. Sloan offre ses plus sincères remerciements aux nombreux donateurs qui ont contribué hier, à l'oeuvre de la construction d'un temple catholique à March.

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères: Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs. Bargains à commencer d'aujourd'hui.

Le 21 août 1886.

Actualité Une grande variété d'objets de prédilection d'images et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc. etc. etc. Se vendent actuellement aux magasins de P. G. GUILLAUME No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

ECHOS DE HULL

Échoue Un bateau remorqueur, le "Dolphin," était échoué ce matin sur la batture de l'île entre Ottawa et Hull, le bateau "Elfin" a été appelé à son secours pour le tirer de ce mauvais pas.

Moralité

Hier, à la Pointe Gatineau, durant l'assemblée, un individu passablement aviné, s'étant avisé de proférer d'horribles blasphèmes—probablement pour exprimer sa façon de penser en politique—ne fut pas peu surpris de voir M. le curé Champagne lui taper sur l'épaule et donner ordre au bailli de l'arrêter immédiatement pour avoir blasphémé le nom de Dieu.

Le chemin de fer de la Gatineau M. MacIntosh était à Montréal la semaine dernière et en conversation avec un représentant de la Gazette il a dit qu'il avait terminé tous les arrangements pour la construction de son chemin et que les travaux commencent certainement vers le 15 du mois courant.

Vol chez M. le Dr. Church L'un des vols les plus audacieux que l'on ait encore eu à enregistrer a été commis à Aylmer, jeudi au soir, à la résidence de M. le Dr. Church. Les voleurs sont entrés par une porte en arrière et après s'être introduits dans la chambre à coucher de M. Church, ils ont pris ses clefs et ont ouvert un tiroir qui contenait \$50 qu'ils ont enlevé. Après ce premier vol les flics, qui n'en étaient pas à leur coup d'essai, ont mis tout à l'envers dans la maison et se sont appropriés une quantité d'articles de valeur. Un agent de police secrète était à Aylmer samedi pour faire des recherches. Aucune arrestation n'a été faite.

Heureux retour Les citoyens de la Gatineau ont pu, depuis quelques semaines, saluer et acclamer au milieu d'eux l'un de leurs amis dont le départ avait laissé un vide sensible dans toute la paroisse, mais surtout et à juste titre dans sa digne famille. Nous voulons parler de M. Damase Villeneuve. Trois longues années de séparation n'avaient pu éteindre les sentiments d'amitié filiale et de reconnaissance dont son cœur était rempli; aussi, comme il était heureux de se revoir encore au foyer qui avait abrité les rêves de son enfance, le bonheur de ses premières années; à la vue de ses parents tant aimés, son cœur se gonfla; les larmes coulent de ses yeux et disent bien haut la joie vivante et suave qui inonde son cœur. Si ce retour tant désiré a fait une sensation profonde dans sa famille, avouons-le, elle n'a pas été moindre parmi ses amis; nous l'avons retrouvé le même d'autrefois, fidèle à sa religion et à sa belle langue canadienne; aujourd'hui où nous le voyons repartir pour retrouver son frère aimé, qu'il nous soit permis de formuler un souhait, c'est de voir leur établissement augmenter toujours de plus en plus; que tous deux continuent avec avantage leur commerce et que bien ôti nous les revoions venir prendre place au Canada, s'y fixer et continuer à faire le bonheur et la joie de leurs parents en même temps que l'honneur de leur paroisse.

BULLETIN COMMERCIAL

Courchettes en bois dur, d'un beau fini (double) depuis \$1 50 en montants, meilleur marché en ville, à la Maison Economique, No 353 rue Wellington. 14 juillet 3m.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

La Maison Economique pour l'achat des meubles de ménage de toutes sortes, vend au prix des manufactures, 553 rue Wellington. C. Lévesque. 14 juillet—3m.

Notre-Dame du Sacré-Coeur

L'ouverture des classes aura lieu Mercredi, 1er Septembre 1886 Au Pensionnat de Notre-Dame du Sacré-Coeur, rue Rideau. Les élèves sont priés de se présenter le premier jour. Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Supérieure. Ottawa, 21 août 1886.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Il n'y avait ni à s'expliquer ni à réfléchir; avec chaque minute s'envolait une chance de salut... Il s'agissait de prendre un parti sur-le-champ et d'agir. L'abbé Midon eut ce courage. Il courut à la porte du salon et appela les gens groupés dans l'escalier.

Quand ils furent tous réunis autour de lui: —Écoutez-moi bien, leur dit-il de cette voix impérieuse et brève que donne la certitude du péril prochain, et souvenez-vous que de votre discrétion dépend peut-être la vie de vos maîtres. On peut compter sur vous, n'est-ce pas?

Toutes les mains se levèrent comme pour prêter serment. —Avant une heure, continua le prêtre, les soldats lancés sur les traces des fuyards seront ici. Pas un mot de ce qui s'est passé ce soir ne doit être prononcé. Pour tout le monde, je dois être parti avec M. le baron et revenu seul. Nul de vous ne doit avoir vu Mlle Lacheneur. Nous allons lui chercher une cachette... Rappelez-vous, mes amis, que le seul soupçon de sa présence ici perdrait tout... Si les soldats vous interrogent, efforcez-vous de leur persuader que M. Maurice n'est pas ici ce soir...

Il s'arrêta, chercha s'il n'oubliait rien de ce que pouvait suggérer la prudence humaine, et ajouta: —Un mot encore: Nous voir tous debout à l'heure qu'il est paraîtrait suspect... Nous allègerons, pour nous justifier, l'inquiétude où nous mettrait l'absence de M. le baron et aussi une indisposition très-grave de Mme la baronne... car Mme la baronne va se coucher; elle évitera ainsi un interrogatoire possible... Et vous, Maurice, courez changer de vêtements... et surtout, lavez-vous bien les mains, et répandez ensuite quelque parfum dessus...

Chacun sentait si bien l'imminence d'une catastrophe, qu'en moins de rien tout fut disposé comme l'avait ordonné l'abbé Midon.

Marie-Anne, bien qu'elle fut loin d'être remise, fut conduite à une petite logette sous les combles; Mme d'Escorval se retira dans sa chambre et les domestiques regagnèrent l'office... Maurice et l'abbé Midon restèrent seuls au salon, silencieux, oppressés...

La figure si calme du curé de Sairmeuse trahissait d'affreuses anxiétés. Maintenant, oui, il croyait M. d'Escorval prisonnier, et toutes ses précautions n'avaient qu'un but, écarter de Maurice tout soupçon de complicité... c'était, pensait-il, le seul moyen qu'il eût de sauver le baron. Ses combinaisons réussiraient-elles?...

Un violent coup de cloche à la grille l'interrompit... On entendit les pas du jardinier qui allait ouvrir, le grincement de la grille, puis le piétinement d'une compagnie de soldats dans la cour.

Une voix forte commanda: —Halte!...Reposez vos armes... Le prêtre regarda Maurice, et il vit qu'il pensait comme s'il allait mourir.

—Du calme!...lui dit-il, ne vous troublez pas... Gardez votre sang-froid... Et n'oubliez pas mes instructions!...

—Ils peuvent venir, répondit Maurice, j'ai du courage!... La porte du salon s'ouvrit, si brutalement poussée, que les deux battants cédèrent à la fois comme sous un coup d'épée.

Un jeune homme entra, qui portait l'uniforme de capitaine des grenadiers de la légion de Montaignac.

Il paraissait avoir vingt-cinq ans à peine, il était grand, mince, blond, avec des yeux bleus et de petites moustaches effilées. Toute sa personne trahissait des recherches d'élégance exagérées jusqu'au ridicule.

(A suivre)